

# L'équipe de la direction

- [Le président du conseil d'institut](#)
- [Le directeur](#)
- [Le directeur adjoint en charge de la transformation numérique et de l'innovation pédagogique](#)
- [Le directeur adjoint des relations entreprises et partenariats](#)
- [La/le Cheffe des Services Administratifs](#)

# Le président du conseil d'institut

## **LE PRESIDENT DU CONSEIL D'INSTITUT - François GRÉ**

Elu au sein des personnalités extérieures, il préside le Conseil d'Institut qui a pour mission de définir la politique générale de l'IUT.



# Le directeur

LE DIRECTEUR – **Martial MARTIN** Assistante – **Sabrina JACQ**

Le Directeur :

- Est responsable de la gestion de l'ensemble de l'IUT et de l'organisation des études.
- Prépare les délibérations du Conseil d'Institut, en assure l'exécution.
- Propose au Conseil le budget de l'Institut.
- A autorité sur l'ensemble des personnels.
- Est ordonnateur des recettes et des dépenses (budget général de l'IUT et budget de la Formation Continue).
- Nomme les chefs de département selon la procédure fixée.
- Propose au Président de l'université les membres du jury de passage, de délivrance du DUT et des Licences Professionnelles.
- Nomme les responsables pédagogiques des Licences Professionnelles sur proposition des Chefs de département



# Le directeur adjoint en charge de la transformation numérique et de l'innovation pédagogique

**LE DIRECTEUR ADJOINT EN CHARGE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE - David**

**ANNEBICQUE**

Nommé par le Directeur, il est en charge de la transformation numérique et de l'innovation de la pédagogie de l'établissement. Il a pour rôle d'inciter à l'innovation pédagogique, en conseillant les départements pour de nouvelles approches d'enseignement. Il conseille le directeur, les départements et les services dans leur transformation numérique.

Il représente le Directeur dans ses domaines d'activités.



Le directeur adjoint des  
relations entreprises et  
partenariats

# La/le Cheffe des Services Administratifs

La/le CSA a pour mission de :

- Assure la direction des services administratifs et techniques
- Participer à la préparation, la présentation et l'exécution du budget en collaboration avec le Directeur adjoint en charge du budget
- Assure la direction et la gestion du personnel BIATS
- Assure la gestion de la vie étudiante
- Assure la logistique interne, l'entretien du patrimoine et les opérations de travaux
- Participe au fonctionnement du Service de Formation Continue et Alternance dans le cadre d'une démarche qualité

Elle/Il est amenée à représenter le Directeur dans ses domaines de compétences.